



Accueil Extrascolaire

Association AES St-Martin

Place du Village 1, CP 26, 1609 St-Martin

INSCRIPTION

ACCUEIL

Informations importantes (svp. remplir 1 feuille par enfant)

• Coordonnées de l'enfant

Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____ Nationalité : _____
Langue maternelle : _____ 2^{ème} langue : _____

• Frères et sœurs (prénom et date de naissance)

_____ Né (e) le _____ Né (e) le _____
_____ Né (e) le _____ Né (e) le _____

• Coordonnées des parents • Autorité parentale : ☐ père ☐ mère ☐ autre (préciser)

Nom/prénom de la mère : _____ Nom/prénom du père : _____
Adresse : _____ Adresse : _____
NPA/Localité : _____ NPA/Localité : _____
Profession : _____ Profession : _____
☐ privé : _____ ☐ privé : _____
☐ professionnel : _____ ☐ professionnel : _____
☒ natel : _____ ☒ natel : _____
Adresse de facturation : _____
e-mail : _____

Enseignant de l'enfant / classe : _____

• Informations utiles

Coordonnées du médecin traitant : _____
_____ :

En cas d'urgence, la responsable contacte le 144.

Assurance maladie : _____ Assurance accident : _____

Qui faut-il avertir en cas d'absence du père et de la mère : _____
_____ :

Personnes autorisées à venir chercher votre enfant : _____

Notre enfant est autorisé à rentrer seul. (BIFFER, si pas d'accord)

Votre enfant suit-il un régime alimentaire ? Lequel ? : _____

Allergies ? Lesquelles ? _____

Le personnel de l'AES est autorisé à prendre notre enfant en photo dans le cadre de l'AES. (BIFFER, si pas d'accord)

Nous acceptons que les petits bobos soient traités avec de l'homéopathie. (BIFFER, si pas d'accord)



Accueil Extrascolaire

Association AES St-Martin

Place du Village 1, CP 26, 1609 St-Martin

Horaires

ACCUEIL

Nom : _____ Prénom : _____

Enseignant de l'enfant / classe : _____

• Unités d'inscription à l'Accueil Extrascolaire

Les heures d'ouverture de l'AES sont les suivantes. Veuillez noter les heures de présence de votre enfant par une croix. **Attention, l'AES est fermé aux périodes marquées en gris.**

	Midi	Après-midi 13h25-15h30	15h20-16h30	15h20-17h30	15h20-18h30
LUNDI					
MARDI					
MERCREDI					
JEUDI					
VENDREDI					

• Documents à transmettre avec cette inscription

- ✓ Copie recto/verso de la carte d'assurance (maladie et accident)
- ✓ Copie de la police d'assurance RC

Nous vous rendons attentifs au fait que sans ces documents, l'inscription ne pourra pas être prise en compte !

• Signatures

La / le soussigné(e) déclare inscrire son enfant et s'engage à remplir les obligations découlant du règlement dont elle/il a pris connaissance. Elle/il autorise le personnel de l'AES à informer les enseignants de l'enfant de ses heures de présence à l'AES (à des fins de coordination).

Lieu et date : _____ Signature(s) : _____



Association AES St-Martin,
place du Village 1, CP 26, 1609 St-Martin
aes.stmartin@gmail.com

DEMANDE DE SUBVENTION COMMUNALE

Les parents remplissent ce formulaire et le transmettent à la structure pour attestation par le secrétariat communal.

La classe de tarif ainsi déterminée permet de calculer la subvention à laquelle ils ont droit.

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Représentant légal :

Rue :

NPA Localité :

No tél. privé :

No tél. prof :

Selon le dernier avis de taxation, le tarif suivant sera appliqué	Tarifs de l'AES, dès août 2013							
	Revenu annuel brut*				Tarif horaire			
	Barème	Tranches			Parents, CHF	%	Commune, CHF	%
NB Ce tableau ne tient pas compte de la subvention Etat-Employeur octroyée aux enfants en âge d'école enfantine (1H et 2H)	A	SFr.	-	SFr. 30'000.00	2.0	28%	5.0	72%
	B	SFr.	30'001.00	SFr. 40'000.00	2.5	35%	4.5	65%
	C	SFr.	40'001.00	SFr. 50'000.00	3.0	43%	4.0	57%
	D	SFr.	50'001.00	SFr. 60'000.00	3.5	50%	3.5	50%
	E	SFr.	60'001.00	SFr. 70'000.00	4.0	57%	3.0	43%
	F	SFr.	70'001.00	SFr. 80'000.00	4.5	64%	2.5	36%
	G	SFr.	80'001.00	SFr. 90'000.00	5.0	71%	2.0	29%
	H	SFr.	90'001.00	SFr. 100'000.00	5.5	78%	1.5	22%
	I	SFr.	100'001.00	SFr. 110'000.00	6.0	85%	1.0	15%
	J	SFr.	110'001.00	SFr. 120'000.00	6.5	93%	0.5	7%
	K	SFr.	120'001.00	+	7.0	100%	0.0	0%

*Base de calcul : revenus bruts cumulés du ménage : avis de taxation pts 1.11 à 3.57.

Déductions : pensions alimentaires versées.

Sceau de la commune :

Signature boursière communale :

Date :